

Mandaté par AFNOR Certification



DECISION D'ADMISSION Le 20/12/2019 sous N°1H1709S2

RENOUVELLEMENT AU:

01/03/2020

SIGNALISATION HORIZONTALE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSÉES -

NF₂

Adresse du titulaire : ORÉ

Rue du Bon Puits - ST SYLVAIN D'ANJOU

49480 VERRIÈRES EN ANJOU

France

Site(s) de production

ORÉ - Saint Sylvain d'Anjou

Cette décision atteste, après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Signalisation horizontale" révision 13 et à la norme NF EN 1436 (NF2) et à ses caractéristiques complémentaires.

Désignation :ISKA

Nature :PE: Peinture à l'eau

Application sur le circuit d'essai (RN2):2018

La fiche technique signée par le CEREMA le 19/12/2019 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.

Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2021 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.

La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site www.ascquer.fr

En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.

> Pour l'ASQQUER e Délégué Général Pierre ANELLI



Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route

Enregistrée à Paris le 11 mars 2011 sous le n° w 921000005

Siège social : 58, rue de l'Arcade - 75384 PARIS Cedex 08

Tél.: +33(0)1 40 08 17 00 - Fax: +33(0)1 40 08 00 30 - Mel: contact@ascquer.fr - Site: www.ascquer.fr

APE 9499Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA Intracommunautaire FR 94 398 289 140